
Présidence : Serbie**1061^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 2 juillet 2015Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 h 15
Reprise : 15 h 05
Clôture : 17 h 352. Président : Ambassadeur V. Žugić3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE ALLEMAND
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
S. E. M. FRANK-WALTER STEINMEIER

Président, Ministre allemand des affaires étrangères (PC.DEL/919/15), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/914/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/912/15), Fédération de Russie (PC.DEL/959/15), Turquie (PC.DEL/950/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/957/15 OSCE+), Canada, Ukraine (PC.DEL/946/15 OSCE+), Belarus (PC.DEL/953/15 OSCE+), Arménie, Autriche, Kazakhstan (PC.DEL/956/15 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/933/15 OSCE+), Norvège (PC.DEL/939/15), Moldavie (PC.DEL/941/15), Géorgie (PC.DEL/917/15 OSCE+), Albanie (PC.DEL/935/15), Slovaquie (PC.DEL/945/15 OSCE+), Afghanistan (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/918/15 OSCE+), Égypte (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LES DATES ET L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2015 SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1174 (PC.DEC/1174) sur les dates et l'ordre du jour de la Réunion de 2015 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTÉRIEUR

Examiné au titre du point 4 de l'ordre du jour

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AUDIT

Président, Vérificateur extérieur de l'OSCE, Président du Comité d'audit, Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/923/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/913/15), Fédération de Russie (PC.DEL/961/15)

Point 5 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et violations persistantes des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/947/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/924/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/928/15), Turquie, Suisse (PC.DEL/943/15 OSCE+), Canada
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/932/15), Ukraine
- c) *Enlèvement et détention illégale de citoyens ukrainiens par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/949/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le

Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/925/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/920/15)

- d) *Refus d'entrée en Finlande pour la délégation de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/937/15), Biélorussie (PC.DEL/954/15 OSCE+), Arménie, Assemblée parlementaire de l'OSCE, Finlande (PC.DEL/951/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique
- e) *Amour, justice et égalité aux États-Unis d'Amérique* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/929/15), Pays-Bas (également au nom de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Islande, du Luxembourg, de la Norvège, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède et de la Suisse), France (PC.DEL/969/15)
- f) *Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, observée le 26 juin 2015* : Suisse (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, d'Andorre, de l'Arménie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, de la Moldavie, de Monaco, de la Mongolie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de Saint-Marin, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, du Tadjikistan, de la Turquie et de l'Ukraine) (PC.DEL/968/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/922/15), Saint-Siège, Fédération de Russie (PC.DEL/963/15)
- g) *Droit de réunion pacifique en Arménie* : Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/926/15), Fédération de Russie (PC.DEL/962/15), Arménie, Secrétaire général
- h) *Pluralisme politique au Tadjikistan* : Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/927/15), Tadjikistan (PC.DEL/930/15 OSCE+)

- i) *Préoccupation à propos de déclarations anti-Roms en Slovaquie et de manifestations anti-Roms en Bulgarie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/931/15), Slovaquie (PC.DEL/944/15 OSCE+), Bulgarie (PC.DEL/940/15)
- j) *Journée mondiale des réfugiés, observée le 20 juin 2015* : Azerbaïdjan (PC.DEL/934/15 OSCE +), Arménie

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Visite du Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien, l'Ambassadeur R. Bogojević, à Moscou et Chisinau les 29 et 30 juin 2015* : Président (CIO.GAL/101/15)
- b) *Trente-deuxième cycle des Discussions internationales de Genève ayant eu lieu le 1^{er} juillet 2015* : Président (CIO.GAL/101/15)

Point 7 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général* : Secrétaire général
- b) *Visite du Secrétaire général à Berlin les 30 juin et 1^{er} juillet 2015* : Secrétaire général
- c) *Conférence d'experts en matière de lutte contre le terrorisme organisée à l'échelle de l'OSCE sur l'incitation et le recrutement de combattants terroristes étrangers, qui a eu lieu à Vienne les 30 juin et 1^{er} juillet 2015* : Secrétaire général
- d) *Participation de la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains à la Conférence régionale pour l'Asie centrale et l'Asie du Sud sur la lutte contre l'extrémisme violent, tenue à Astana, les 29 et 30 juin* : Secrétaire général
- e) *Entretiens du Secrétaire général avec de hauts fonctionnaires de l'ONU* : Secrétaire général
- f) *Entretiens du Secrétaire général avec le Directeur du Comité exécutif de la Structure régionale antiterroriste de l'Organisation de coopération de Shanghai le 24 juin 2015* : Secrétaire général
- g) *Entretiens du Secrétaire général avec le Secrétaire d'État portugais aux affaires européennes le 29 juin 2015* : Secrétaire général
- h) *Quinzième Conférence de l'Alliance contre la traite des êtres humains sur le thème « Personnes en danger : lutte contre la traite des êtres humains le long des itinéraires de migration », prévue à Vienne les 6 et 7 juillet 2015* : Secrétaire général

- i) *Nomination d'un nouveau directeur du Centre de prévention des conflits :*
Secrétaire général
- j) *Annonce concernant le maintien en fonction du personnel à l'OSCE :*
Secrétaire général
- k) *Appel à la présentation de candidatures pour le poste de Conseiller pour les questions de lutte contre le terrorisme et de police à pourvoir par détachement au Bureau de l'OSCE au Tadjikistan :* Secrétaire général
- l) *Appel à la présentation de candidatures pour le poste d'Administrateur principal de programme – Sécurité énergétique à pourvoir par détachement :*
Secrétaire général

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Adieux à la Représentante permanente de la Croatie auprès de l'OSCE, l'Ambassadrice D. Šimonović, ainsi qu'au Représentant permanent de la Suisse auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur T. Greminger :* doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Croatie, Président, Suisse (PC.DEL/942/15 OSCE+)
- b) *Efforts de réforme visant à renforcer la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance en Ukraine :* Ukraine (PC.DEL/948/15 OSCE+)
- c) *Publication, par le Département d'État des États-Unis d'Amérique, des rapports par pays de 2014 sur les pratiques en matière de droits de l'homme :* États-Unis d'Amérique (PC.DEL/936/15), Fédération de Russie (PC.DEL/964/15), Ukraine
- d) *Élections présidentielles devant se tenir en Biélorussie le 11 octobre 2015 :*
Biélorussie (PC.DEL/955/15 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Jeudi 16 juillet 2015 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1174

2 July 2015

FRENCH

Original: ENGLISH

1061^e séance plénière

Journal n° 1061 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1174
DATES ET ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2015 SUR LA
MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA
DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Conseil permanent,

Comme suite à sa Décision n° 1011 sur le renforcement de l'efficacité de la dimension économique et environnementale de l'OSCE, dans laquelle les États participants sont convenus, entre autres, de tenir la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale sur une base annuelle conformément au mandat et aux modalités établis par sa Décision n° 995,

Décide de tenir la Réunion de 2015 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale les 19 et 20 octobre 2015 à Vienne, conformément à l'ordre du jour figurant dans l'annexe à la présente décision.

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2015 SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Vienne, 19 et 20 octobre 2015

Lundi 19 octobre 2015

- 9 h 30 – 11 heures Séance d'ouverture : Bilan de la mise en œuvre des engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE en matière de lutte contre la corruption
- 11 heures – 11 h 30 Pause-café/thé
- 11 h 30 – 13 heures Séance I : Élaboration et mise en œuvre de politiques de prévention de la corruption
- 13 heures – 14 h 30 Pause-déjeuner
- 14 h 30 – 16 heures Séance II : Échange de données d'expérience et de meilleures pratiques dans le contexte de la lutte contre la corruption
- 16 heures – 16 h 30 Pause-café/thé
- 16 h 30 – 18 heures Séance III : Renforcement de la coopération pour s'attaquer à la corruption, au blanchiment d'argent et à leurs liens

Mardi 20 octobre 2015

- 9 h 30 – 11 heures Séance IV : Renforcement des moyens d'action des organes de lutte contre la corruption dans toute la région de l'OSCE
- 11 heures – 11 h 30 Pause-café/thé
- 11 h 30 – 13 heures Séance V : La bonne gouvernance dans la sphère de l'environnement
- 13 heures – 14 h 30 Pause-déjeuner
- 14 h 30 – 16 heures Débat d'experts : Prévention de la corruption dans la région de l'OSCE : quelles sont les prochaines étapes ?
- 16 heures – 16 h 30 Observations finales